

P.L.U.

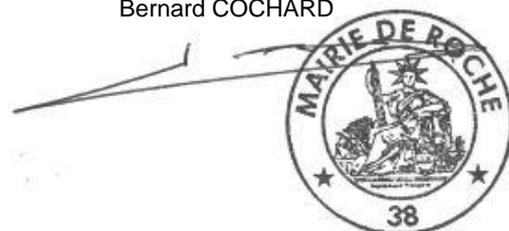
Plan Local d'Urbanisme

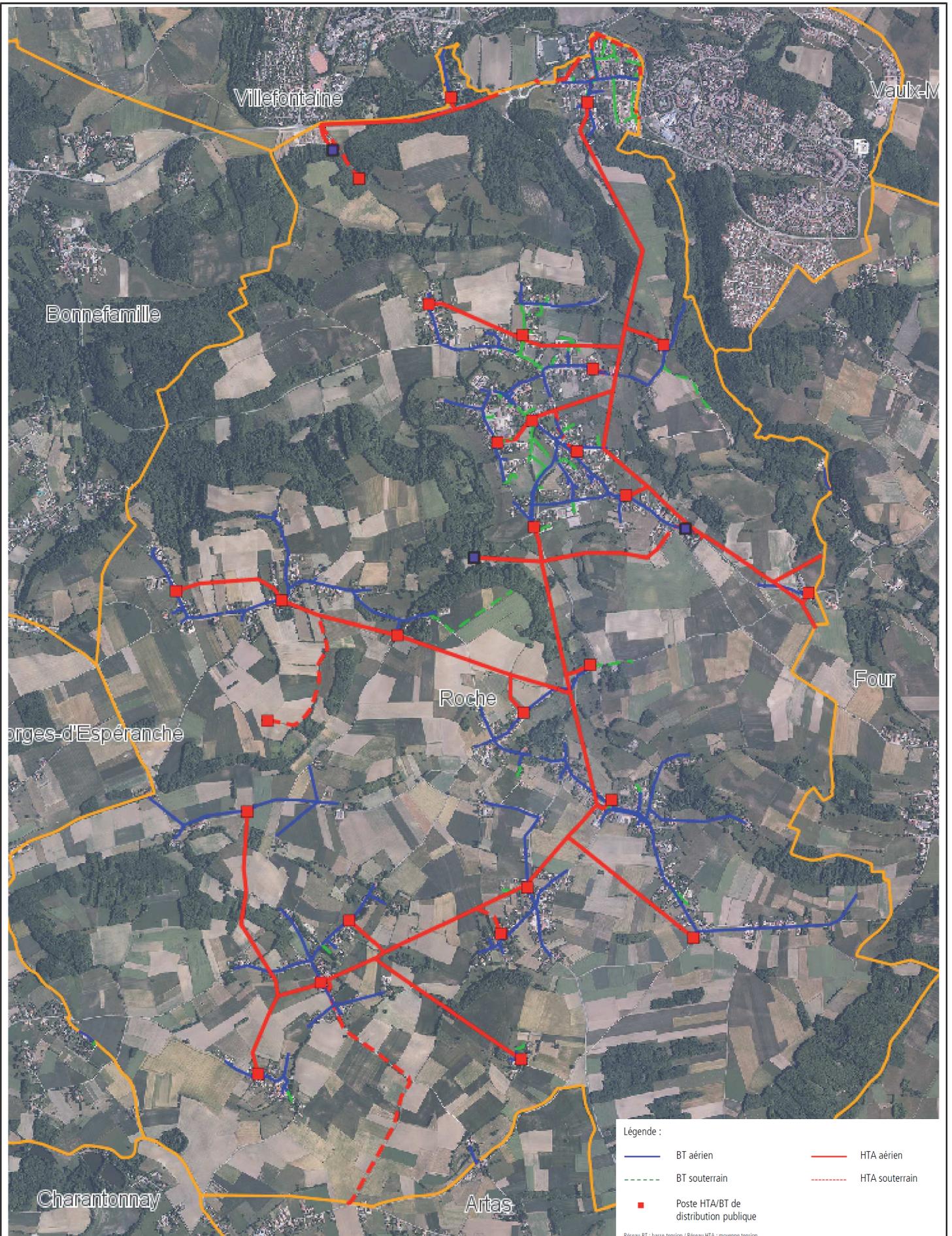
Commune de ROCHE

5.2.d. Electricité

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du PLU
en date du 25 mai 2018.

Le Maire,
Bernard COCHARD





Légende :

- BT aérien
- HTA aérien
- - - BT souterrain
- - - HTA souterrain
- Poste HTA/BT de distribution publique

Réseau BT : basse tension / Réseau HTA : moyenne tension

- Bâtiments durs
- Bâtiments légers
- Parcelles
- Commune

SÉDI
L'énergie de vos territoires

Echelle : 1:25166

0 360 720 1080 m

N ↑

Cartographie fournie à titre indicatif : en cas de travaux une DT puis une DICT sont obligatoires. Imprimé le 25/04/2017